

■ Végétalisés, ils demandent tout de même un entretien régulier

## Des cimetières trop verts ?

Des habitants critiquent l'état des cimetières communaux. Si l'objectif de la municipalité est de laisser place à la végétalisation, l'entretien reste essentiel mais complexe.



Emmanuel Lourette, responsable des services techniques, en octobre dernier à Sainte-Marguerite-en-Ouche. À gauche, une photo prise par Jean-Louis Ernis le 31 juillet à La Barre-en-Ouche.

« On se croirait dans un cimetière ancien, des herbes folles dépassent les tombes. » Jean-Louis Ernis, habitant de Thevray, a récemment déploré la gestion du cimetière de La Barre-en-Ouche. Sur son blog, « DPVRS, Défendre et promouvoir les valeurs de la République sociale », il a publié plusieurs photographies prises fin juillet où en effet les hautes herbes semblent envahir le lieu. Jean-Jacques Prévost est revenu sur la gestion de ces lieux.

« À Mesnil, tous les cimetières sont végétalisés depuis la fin de l'année dernière. Après, en ce moment, avec la météo, l'herbe pousse vite, plus rapidement que nos tournées », convient le premier adjoint en charge de l'aménagement du territoire. Du matériel a été acquis ces derniers mois, dont des tondeuses, mais cela ne suffit pas à obtenir les résultats

que permettaient les produits d'entretien par le passé.

« Ce qu'il faut, c'est la communication. Ils ont déjà compris que nous ne prenons plus de produits de traitements », estime Jean-Jacques Prévost. Des affichettes ont été installées à l'entrée de certains cimetières. « Un panneau placé à l'entrée qui annonce 'Sans pesticide - commune écoresponsable' est une provocation à l'adresse des familles qui vont se recueillir sur la tombe de leurs proches », considère pour sa part Jean-Louis Ernis.

« L'objectif est aussi de fleurir »

À La Barre-en-Ouche, une taille a été effectuée le 5 août.

Jean-Jacques Prévost reconnaît que les herbes y avaient atteint parfois plusieurs dizaines de centimètres, mais expliquait par ailleurs qu'un agent avait récemment été malade, les congés estivaux n'aidant pas en outre à avoir des effectifs complets. À Mesnil-en-Ouche, les services techniques sont divisés en plusieurs groupes qui gèrent chacun des communes déléguées. « Deux agents se chargent par exemple des dernières demeures à Ajou, Bosc-Renoult et à la-Barre-en-Ouche. »

Le maire délégué d'Ajou reconnaît recevoir ponctuellement des remarques sur le sujet. « Il faut cependant comprendre aussi qu'il n'y a pas que de l'herbe qui pousse. Notre objectif est aussi de fleurir ces cimetières. Nous avons ressemé des fleurs, maintenant il est quasiment possible

d'en trouver tout au long de l'année à ces endroits. » Et là aussi, un travail particulier doit être effectué. Ces plantations ne doivent pas être coupées dès qu'elles commencent à faner mais laissées jusqu'à ce que des graines en tombent, assurant ainsi un cycle.

« Le rythme n'est pas impossible à suivre, mais il faut reconnaître que ces derniers mois ont été particuliers », indique Jean-Jacques Prévost. « Le Sdomode (Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure) a indiqué avoir reçu cette année 30 % de tonnage supplémentaire en déchets verts. »

Jean-Louis Ernis considère pour sa part que cette gestion difficile est une preuve supplémentaire des limites de la commune nouvelle.

Jérôme Flury